Relations CE/Chine: mise en oeuvre de la communication de 1998, renforcement de la politique communautaire

2001/2045(COS) - 26/02/2002

La commission a adopté le rapport de M. Vasco GRAÇA MOURA (PPE-DE, P) sur la communication de la Commission. Considérant qu'une coopération renforcée est nécessaire entre l'UE et la Chine, les députés ont axé leur rapport sur trois points essentiels: le commerce, la question de Taïwan, et la défense des droits de l'homme, tout particulièrement au Tibet. S'ils se félicitent du soutien apporté par Pékin à la lutte internationale contre le terrorisme, les députés rappellent toutefois que cela ne saurait en rien justifier les abus dans le domaine des droits de l'homme et du respect de l'Etat de droit. Accueillant favorablement l'adhésion récente de la Chine à l'OMC, les parlementaires réitèrent leur soutien aux réformes économiques et sociales en cours dans le pays, même si des progrès supplémentaires sont attendus. La Commission est invitée à examiner un accord de partenariat actualisé et cohérent. Enfin, l'aspect environnemental et le souci d'un développement durable ne doivent pas être négligés par les autorités chinoises. Concernant Taïwan, le rapport rappelle l'attachement de l'UE à la politique d'une seule Chine et préconise une solution pacifique du différend, par le dialogue et la confiance réciproque entre Pékin et Taïwan. Reconnaissant le processus démocratique en cours à Taïwan, les parlementaires souhaitent que des pourparlers soient engagés au plus vite entre les deux parties. Sans ignorer les progrès réalisés en matière des droits de l'homme, les députés exhortent la Chine à aboutir à des résultats tangibles, en appliquant notamment sans délai les conventions de l'ONU que Pékin a ratifiées. Face au nombre croissant des exécutions capitales, à l'usage de la torture, au trafic d'organes humains -souvent prélevé sur des prisonniers- et aux restrictions qui pèsent sur les médias, les députés exigent l'abolition de la peine de mort et l'accélération de la réforme de la justice. La préparation des jeux olympiques de 2008, que les députés proposent d'assortir d'un mécanisme de monitoring international, devrait permettre à Pékin d'accomplir un pas supplémentaire dans la bonne direction. Sur la question du Tibet, les députés ne cachent pas leur inquiétude quant aux religieux emprisonnés, et insistent pour que les droits et spécificités des minorités, religieuses et ethniques, soient respectés. Enfin, ils réitèrent la demande déjà formulée par le Parlement pour l'autonomie du Tibet au sein de la République de Chine, et invitent les autorités chinoises à reprendre les négociations directes avec le Dalaï Lama.